

DIPLÔME D'ÉTAT

Cadre de santé en alternance

NIVEAU 6 (BAC+3)

RNCP 38443

ENREGISTREMENT : 02/01/2024

ECHEANCE : 01/01/2029

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38443/>

Présentation du métier

Les cadres de santé jouent un rôle essentiel pour répondre aux enjeux auxquels sont confrontés les établissements de santé et les instituts de formations en santé, dans un contexte de complexité croissante, caractérisé notamment par des exigences accrues de qualité et de sécurité des soins, l'évolution de la demande des patients, la recherche de l'efficacité et l'évolution des organisations internes, la nécessité de coordonner des parcours patients, l'attente des équipes en termes de management et l'évolution des formations et des diplômes.

Durée de formation

La durée de formation est de **24 mois, soit 1090 heures**.

Spécificités de l'alternance

- **Entrée en alternance avec contrat employeur**
- **Durée du contrat** : 24 mois
- **Rythme de l'alternance** : défini selon l'UFA

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans** le jour de la signature du contrat (sauf cas dérogatoire)
- **Être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé**
- **Être titulaire d'un grade de licence**
- **Justifier d'au moins 4 ans d'exercice professionnel à temps plein**

Rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto).

Inscription

- **Compléter notre formulaire en ligne** (www.cerfah.fr)
- **S'inscrire dans un UFA partenaire** (voir liste ci-dessous)
- Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire à la formation sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Lieu de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs et compétences

1. Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin
2. Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin
3. Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin
4. Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle
5. Contrôler et évaluer les activités
6. Conduire une démarche qualité et de gestion des risques
7. Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
8. Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

Blocs de compétences

BLOC 1 : Planification, organisation et coordination de la production efficiente de soins au sein d'un secteur d'activités accueillant des usagers bénéficiaires de la mise en oeuvre d'un projet de soins personnalisé pluri-disciplinaire, en cohérence avec le projet de soins institutionnel

BLOC 2 : Conception, organisation et mise en oeuvre de dispositifs de formation initiale et continue dans le secteur de la santé et des soins paramédicaux, en cohérence avec le projet pédagogique institutionnel

BLOC 3 : Management et accompagnement des compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe pluri-professionnelle ou dans le cadre d'un parcours de professionnalisation

BLOC 4 : Contrôle et évaluation de la qualité et de la sécurité de la production de soins ou des connaissances et des compétences professionnelles acquises en apprentissage

BLOC 5 : Communication au sein d'une équipe encadrante, gestion de projet et production de connaissances

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques, de stages cliniques et enseignements théoriques. Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

Le diplôme d'Etat de cadre de santé s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences, acquis en formation théorique, pratique et en milieu professionnel.

Les évaluations permettront de valider à la fois le diplôme de cadre de santé (certifié par la DREETS) et le master Santé (délivré par Aix-Marseille Université)

Débouchés

Le cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin peut exercer son métier en établissement de santé public ou privé, sanitaire ou médico-social, ainsi qu'en réseau de soins, en secteur d'activité extra-hospitalier, ces structures pouvant être de différentes tailles. Le cadre de santé formateur de professionnels de santé exerce son métier en institut de formation.

Suite de parcours

Par la suite, le cadre de santé peut devenir cadre de santé supérieur ou encore cadre paramédical de pôle.